

Les bibliothèques au Luxembourg à la recherche d'une politique viable

Dix ans après leur première rencontre, qui eut lieu au château de Bourglinster, les professionnels de l'information se sont réunis le 22 novembre 1999 au siège de la BCEE pour la '5e Journée des Bibliothèques et des Bibliothécaires' dans le but de faire le point sur la situation des bibliothèques au Luxembourg. Les dix années écoulées ont vu en 1991 la naissance de l'Association Luxembourgeoise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (ALBAD), qui s'est efforcée depuis lors de favoriser les rencontres et échanges entre ses membres, s'est engagée pour la reconnaissance et la valorisation des professions de l'information et a organisé maintes activités de formation continue.

Afin de placer leur discussion dans un cadre européen, les responsables de l'ALBAD avaient invité Monsieur Giuseppe Vitiello, chargé de mission auprès du Conseil de l'Europe. Celui-ci devait les éclaircir sur les politiques de l'information nationales et internationales ainsi que sur la législation et les formations bibliothécaires au niveau des pays membres du Conseil de l'Europe. Monsieur Vitiello a fondé son exposé sur plusieurs documents officiels: un manifeste de l'UNESCO pour les bibliothèques publiques et un manifeste de l'UNESCO pour les bibliothèques scolaires, ainsi que le rapport et la résolution du Parlement européen de 1998 sur les bibliothèques dans la société de l'information. Nous ne retiendrons de sa conférence que certains points particulièrement intéressants.

Monsieur Vitiello part de la double prémisse que la culture est un facteur de cohésion sociale et que dans une société démocratique tous les citoyens ont droit à l'information. Il s'ensuit l'obligation pour les responsables politiques – à tous les niveaux – de mettre à la disposition de leurs administrés les structures et moyens nécessaires pour accéder à l'information.

La difficulté de la profession de bibliothécaire réside dans ce que le conférencier qualifie de "paradoxe bibliothécaire": les institutions de l'information jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information, les professionnels de l'information sont les "travailleurs de la connaissance" et appliquent (ou devraient appliquer) les techniques de l'information de pointe, mais néanmoins les bibliothèques sont menacées dans leur fondement légal, au niveau de leurs ressources financières et également par la concurrence du secteur privé.

Actuellement, il existe de profondes divergences entre les Politiques nationales de l'information (PNI) en Europe, qui vont de la centralisation dans les pays de l'Europe de l'Est à la privatisation des fonctions bibliothécaires dans certains pays de l'Europe du Nord (p.ex.: privatisation sous le statut de fondations des bibliothèques au Pays-Bas; élaboration des bibliographies nationales par des sociétés privées au Danemark). Le Conseil de l'Europe, à travers une législation bibliothécaire récemment adoptée, s'efforce d'ériger

10. Editioun vun de Wanterliesungen

Programm Januar-Februar 2000

organiséiert vum Lëtzebuenger Schrëftstellerverband
Am Konschthaus 'Beim Engel', Fëschmaart- Lëtzebuerg
Ufank all Kéiers ëm 19.30, fräien Entrée

Méindeg, de 24.1. 2000

Josiane Kartheiser (deutsche Kurzgeschichten)
Margret Steckel (Ausschnitte aus einer Novelle)
Josy Braun (Kuerzgeschichten)
Musek: Gerard Bintener (Gitar a Gesang)

Méindeg, den 31.1. 2000

Nico Helminger (lëtzebuenger Prosa)
Olivier Vandivinit (deutsche Lyrik)
Jacques Wirion (deutsche Mini-Essayistik)
Musek: Konrad Troost + Julien Arpetti (Guitare, percussion)

Méindeg, de 7. 2. 2000

Colette Mart (Kurzgeschichten, Gedichte)
Roland Harsch (Kurzprosa, Gedichte)
Jhemp Hoscheit (Roman-Ausschnëtt, Satiren)
Musek: Maurizio Spiridigliozzi (Accordéon)

Méindeg, de 14. 2. 2000

Barbara Höfeld (Roman-Ausschnitte 'Ginsburg und der Rotkohl')
Guy Helminger (Lyrik)
Jean-Paul Jacobs (Lyrik)
Lambert Schlechter (prose)
Musek: Eva Berg (Flütes)

Meindeg, den 21. Februar 2000

Dana Rufolo (short-stories, poetry)
André Antony (Kurzgeschichten)
Pol Greisch (Prosa)
Giulio Pisani (extraits de roman)
Musek: Cary Greisch (Gitar)

des lignes directrices pour les pays membres en matière de PNI.

Les nouvelles technologies de l'information posent de nouveaux défis non seulement aux bibliothécaires mais aussi au législateur notamment en matière de dépôt légal et de droits d'auteur ainsi que d'accès libre à l'information (p.ex.: accès à l'Internet pour les mineurs). S'il est dans la mission des bibliothèques d'assurer une distribution équitable de l'information, les bibliothécaires devront se prévaloir de compétences commerciales, juridiques et de coopération pour franchir les barrières économiques à l'accès à l'information. Mais ils devront également faire preuve de compétences de discernement et de sélection des contenus dans la masse énorme d'information disponible.

Madame Monique Kieffer, directeur ff de la Bibliothèque nationale se proposa, dans la suite de la journée, d'exposer la

situation de la BNL en présentant quatre grands défis que doit actuellement affronter la BNL dans sa double mission de conservateur national et de bibliothèque de recherche. D'abord le défi informatique avec la migration vers un nouveau système informatique 1 qui est en pleine phase de préparation et qui aura probablement lieu au printemps prochain. En effet, la BNL doit consentir d'énormes efforts en matière de nouveaux moyens d'accès à l'information et ce, surtout pour garder ses jeunes lecteurs et aussi pour garantir une qualité optimale de son produit principal, c'est-à-dire la catalogue central. Elle y rencontre surtout des problèmes au niveau de la configuration du personnel, étant donné que la matière bibliothéconomique est en passe de changer radicalement. Il faudrait engager ou former des "system librarians" qui connaissent à fond la matière bibliothéconomique et sont en même temps spécialistes dans le domaine de l'informatique. Ensuite se

pose le problème de l'impact du développement des structures universitaires au Grand-Duché. La réussite du développement des structures universitaires sur la base de la loi du 11 août 1996 exige le renforcement des infrastructures de recherche scientifique. La BNL doit y jouer son rôle de bibliothèque de recherche en étroite collaboration avec les bibliothèques de tous les établissements d'enseignement supérieur. Troisième défi pour la BNL : l'ouverture européenne. Avec la mobilité croissante des citoyens de l'Union européenne, la BNL se retrouve en situation de concurrence vis-à-vis de l'étranger et a souvent du mal à trouver sa place au sein de projets internationaux pour lesquels elle est sollicitée. Enfin, la BNL devra relever le défi de son extension vers un nouveau site au Kirchberg, dans lequel Madame Kieffer voit "une tâche passionnante, mais aussi prenante et exigeante". Ces défis ne peuvent être relevés que si les pouvoirs publics sont

PARFOIS IL VAUT MIEUX FAIRE APPEL À DES PRO'S ...



Tél.: (352) 44.78.83
Fax: (352) 45.92.45

co-labor
e-mail: co-labor@team.lu

105, route d'Arlon
L-1140 Luxembourg

prêts à investir massivement dans la formation permanente du personnel existant et dans le recrutement de nouveau personnel hautement qualifié².

Il incombait ensuite aux bibliothécaires luxembourgeois, réunis en groupes de travail au sein de l'ALBAD, de faire un tour d'horizon de la situation des bibliothèques qui leur sont confiées. Que se soit pour les bibliothèques municipales, les bibliothèques scolaires, les bibliothèques de l'enseignement supérieur ou les bibliothèques spécialisées émanant du secteur public, le constat est partout semblable: si les équipements techniques mis à la disposition des bibliothécaires sont en général assez performants, les bibliothèques ressentent toutes un manque cruel en personnel pour gérer ces outils et se retrouvent pour la plupart confinées dans des locaux bien trop exigus et mal adaptés à leurs fonctions.

Ce sont finalement les bibliothécaires des Institutions européennes qui n'ont pas à se plaindre de leur situation. Deux bibliothèques très performantes ont été présentées: la Bibliothèque Centrale de la Commission Européenne à Luxembourg et le service BEI/DOC, division Documentation et Bibliothèque de la Banque Européenne d'Investissement.

Enfin le documentaliste de la société KPMG/Luxembourg a relevé le rôle de la documentation au sein de l'entreprise privée. L'information étant un facteur de production fondamental dans les entreprises, celles-ci consentent des efforts croissants en vue d'une bonne gestion des connaissances. Le documentaliste doit développer des compétences en communication et en marketing interne au sein de l'entreprise; choisissant les bonnes sources d'information il obtient des résultats pertinents et contribue dans une large mesure à la réussite de l'entreprise. L'aspect de coopération entre services de documentation du secteur privé a bien fait l'objet d'une question au cours de la discussion finale, mais a été passé sous silence par l'ensemble des documentalistes présents. Comme les documentalistes des entreprises privées travaillent dans un environnement concurrentiel et comme l'information est un élément de compé-

titivité, la gestion documentaire et l'accès à l'information font partie du secret professionnel des agents.

En définitive, on retiendra de cette 5e Journée des bibliothèques et des bibliothécaires que les bibliothécaires luxembourgeois qui dépendent des pouvoirs publics lancent un nième appel au secours. Certes les pouvoirs publics ont, au courant de ces dix dernières années, consenti certains efforts, notamment en équipement technique des bibliothèques. Les bibliothécaires réclament cependant toujours une meilleure reconnaissance de leur profession et un accroissement en ressources humaines dans leurs services sans quoi ils ne pourront pas jouer le rôle de distributeur de l'information qui leur incombe dans une société démocratique et tel qu'il a été défini au niveau européen et international.

Fmz

Schulautonomie in Luxemburg ? - und wenn ja, welche ?

Konferenz mit Prof. Dr. Horst Weishaupt
(päd. Hochschule Erfurt)

Theoretische Begründung - Empirische Befundlage
Chancen und Risiken - Bedingungen

am Mittwoch, den 16. Februar
im Mansfeldsaal der Nationalbibliothek

Organisation: "Autrement -
Pour un forum de la transformation sociale"

Für Donnerstag, den 9. März ist zum gleichen Thema
ein Rundtischgespräch geplant mit Vertretern
des Unterrichtsministeriums, der Schuldirektoren,
der Lehrgewerkschaften, der Eltern-
und Schülerorganisationen

(Ort: Foyer der Victor-Hugo-Halle auf Limpertsberg)

¹ Migration du système de gestion SIBIL en vigueur à la BNL et dans les bibliothèques participant au réseau vers ALEPH 500.

² Le nouveau gouvernement a déjà consenti à engager en 2000 un bibliothécaire et un informaticien pour les services de la BNL.